

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2014 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, jeudi 25 août 2016 à 18 heures conformément aux convocations du 19 août 2016.

Est inscrit à l'ordre du jour : procès-verbal du 04 avril 2016 ; préparation après-midi samedi 17 septembre ; organisation Noël 2016 ; point Lieu d'Information Séniors (LIS) ; questions diverses.

Séance du 25 août 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq août à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ROCHE, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 19 août 2016.

Présents : Mesdames Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, Ornella MIMY, Valérie VESCHAMBRE, Monsieur André FEUNTEUN, Mesdames Paulette VERT, Eliane BONNEVIALE ;

Excusées : Mesdames Odile LAUBY, Florence LEMAIRE ;

Procuration : de Madame Odile LAUBY à Madame Eliane BONNEVIALE ;

Secrétaire de séance : Valérie VESCHAMBRE.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

PRÉPARATION APRES MIDI RECREATIF DU 17 SEPTEMBRE

Les personnes de plus de 68 ans vont être conviées par l'envoi d'un courrier à participer à un moment de partage autour des jeux de société et d'un goûter à la salle polyvalente, à partir de 15 heures. Un coupon réponse permettra d'organiser au mieux cette initiative, chacun pourra apporter un «gâteau» et le CCAS offrira les boissons.

ORGANISATION NOEL 2016

Plusieurs membres du CCAS ont reçu Mme Steinert, représentant Central Plus, et ont présélectionné des produits constituant les «colis-gourmandise».

En effet, un courrier va être envoyé à chacune des personnes de plus de 68 ans, elles auront le choix entre un «colis», ou participer au repas du 29 janvier 2017. Ces colis seront distribués avant Noël au domicile ou sur le lieu d'hébergement de chacun.

Quant au repas, Julien CHAPUT, restaurateur à Sauxillanges en assurera la confection et le service à la salle polyvalente le dimanche 29 janvier 2017 et Fifi (Musette Variété) l'animation musicale.

POINT LIEU D'INFORMATION SENIORS (LIS)

En juillet dernier, une rencontre entre Monsieur FEUNTEUN (ADMR), Monsieur DUMONTEIL (CLIC Billom) et Madame POUSSET (réfèrent LIS) a eu lieu à la Mairie. Cette prise de contact faisait suite à la formation LIS organisée par GVAC, visant à faciliter les liens entre les différents acteurs pour aider les personnes en perte d'autonomie sur la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Télé-assistance

Le CCAS finance l'achat d'un boîtier pour la clé d'une administrée bénéficiant de la téléassistance, pour un montant de 40,80 euros.

2016/006 – DEMANDE DE SECOURS D'URGENCE «dossier 3/2016»

Monsieur le Président en considération des attributions du CCAS, fait part à l'assemblée de l'enquête sociale effectuée par Madame Marina DAUZAT, assistante sociale de la circonscription Sud Agglo en date du 02 août 2016 concernant une administré qui sera dénommé «dossier 3/2016» ; dont il rapporte la situation.

Il propose l'admission d'un secours d'urgence de 92,07 euros (charges d'énergie électrique).

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité décide le versement du secours d'un montant de 92,07 euros, inscrit au compte 6561 du budget primitif 2016 sur le compte de EDF «dossier 3/2016».

Le dossier d'enquête sociale concernant «dossier 3/2016» détenu par le CCAS est protégé par le secret professionnel et est classé au fichier des demandes bénéficiaires.

Délibération : affichée le 19/01/2017

transmise au Préfet le

Adoption des délibérations n°2016-006 à 2016-006

Fin de la séance à 19 heures 20.

Le Président,



Jean-Claude ROCHE.